

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 44 (1915)

**Heft:** 9

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

gnent quelques sottises ou quelques solécismes, sont aussi des oreillers de paresse où notre mémoire s'endort. Pour la fortifier, aidons-la le moins que nous pourrons.

M. Georges Art distingue deux formes principales de la mémoire : la mémoire verbale et la mémoire pratique. Pour fortifier la première, il nous rappelle une recette que nos maîtres nous enseignaient déjà. Si nous voulons fixer un texte difficile dans notre tête récalcitrante, lisons-le avant de nous endormir, afin que notre subconscient l'élabore durant le sommeil, puis, le matin, faisons acte de volonté pour reconstituer notre lecture du soir.

En ce qui concerne la mémoire pratique, M. Georges Art est d'avis que les femmes en ont plus que les hommes. Inclinons-nous, et soyons sur nos gardes. Car cette supériorité mnémonique n'est pas sans dangers pour nous. « N'espérez pas, nous dit M. Art, qu'une sœur, une mère, oublie jamais telle sottise que vous aurez commise à n'importe quelle époque de votre vie ; n'espérez pas surtout, maris, que votre femme ensevelisse dans l'oubli vos erreurs, vos plus innocentes « gaffes ». Tout cela vous sera servi fréquemment ; eussiez-vous l'âge des patriarches, vous serez toujours à leurs yeux un jouvenceau qu'il s'agit de mettre en garde contre ses écarts de conduite et de langage. »

C'est à se demander, vraiment, s'il convient de trop développer la mémoire pratique, redoutable déjà, de la compagne de sa vie. Plus d'un hésitera à mettre entre ses mains le volume de M. Georges Art, de crainte qu'il ne devienne une arme offensive. Il nous enseigne l'art du souvenir. C'est au mieux. Mais qui nous enseignera l'art de l'oubli, plus nécessaire encore ? Chamfort pensait que pour vivre en paix il faudrait chaque jour passer l'éponge sur l'ardoise.



## BIBLIOGRAPHIES

Le numéro du 10 avril de la **Revue des familles** est particulièrement bien illustré et intéressant. On y lira entre autres avec plaisir le remarquable article de M. Maxime Reymond : *Nos raisons d'espérer, à nous catholiques*, une très belle poésie d'Eugénie Vicarino, et la fin du dramatique *Journal de deux époux belges*. Les pages illustrées abondent : notre armée, les prisonniers de guerre, les derniers événements de Serbie, une foire au Landeron, etc.

En vente dans tous les kiosques de gares et à l'Administration H. Butty et C<sup>e</sup>, à Estavayer-le-Lac (Suisse), au prix de 10 centimes (édition rose) et 15 cent. (édition bleue).

\* \* \*

**Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire**, 41<sup>me</sup> année. — Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Attinger frères, éditeurs. — Un an : Suisse, 2 fr. 50 ; Etranger, 3 fr.

Un malade atteint de maladie infectieuse peut-il, une fois guéri, transmettre encore sa maladie à son entourage ? L'article du Dr Mayor sur « Les Porteurs de germes » nous apporte des faits assez inquiétants et nous montre la nécessité d'être prudents dans tous les cas de maladies infectieuses. — Que l'on mette à profit les excellents conseils du Dr Mayor concernant « Les pharmacies domestiques », afin de faciliter la tâche du médecin. — « La technique de l'allaitement artificiel » nous donne des renseignements utiles sur la manière de nourrir les bébés. — Voir encore dans ces numéros les articles sur la « Myopie scolaire », « Les œufs », « Le lait en Hollande », etc., etc. — N° spécimen gratis et franco sur demande.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**Suisse.** — *Cours de maîtres de gymnastique en 1915.* —  
a) Pour les garçons. Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise les cours suivants :

I. Un cours de 15 jours, à *Frauenfeld*, du 12 au 24 juillet (exercices du 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degré pour l'âge de 7 à 12 ans). Directeurs : K. Fricker, maître de gymnastique à Aarau, et A. Frei, maître de gymnastique à Bâle.

II. Un cours de 15 jours, à *Bienne*, du 19 au 31 juillet (exercices du 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degré pour l'âge de 7 à 12 ans). Directeurs : G. Bubloz, maître de gymnastique à La Chaux-de-Fonds, et Ch. Bornand, maître de gymnastique à Genève.

Sur la base du « Règlement pour les cours de gymnastique », promulgué le 16 mai 1911 par le Département militaire suisse, seront admis sans autre formalité les instituteurs et les institutrices. Pourront se faire inscrire également d'autres personnes. Celles-ci devront alors établir qu'elles ont la perspective de devenir plus tard maîtres ou maîtresses de gymnastique et fournir des indications sur leur préparation antérieure et leurs aptitudes. A cet effet, il leur sera remis un questionnaire à remplir.

Le maximum des participants est de 32 par cours. Les participants doivent suivre le cours complet. Les inscriptions pour une durée moindre ne seront pas prises en considération. Le programme d'enseignement est basé sur le Manuel fédéral de gymnastique.

Pour faciliter la participation à ces cours, le Département militaire fédéral accordera aux participants une sub-